

concluantes, mais aussi beaucoup plus réalistes que les engagements exaltants de naguère.

Une réforme de la détermination de la politique nationale des pays membres du GATT constituerait un complément précieux d'une surveillance efficace de la politique commerciale exercée dans le cadre de l'Accord général. Comme les effets négatifs des mutations structurelles sont très concentrés et leurs avantages diffus, il pourrait être possible de mobiliser les forces de résistance au protectionnisme si l'on arrivait à faire comprendre au public toute l'incidence économique des mesures protectionnistes, en d'autres termes si l'on faisait preuve de plus d'ouverture.

Le rapport du "comité des sages" mandaté par le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, recommande donc un "bilan de protection" destiné à informer le public des avantages et des inconvénients des mesures de politique commerciale. Un groupe d'étude, formé récemment sous les auspices du Centre de recherche sur la politique commerciale et présidé par M. Olivier Long, propose que la réforme nationale des institutions soit incluse dans la Ronde Uruguay afin d'accroître la transparence et de réduire le caractère fragmentaire de la prise de décisions selon les différents secteurs. On pourrait y parvenir, par exemple, en négociant les objectifs d'ensemble des institutions qui donneraient la priorité à l'incidence sur l'ensemble de